



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contractuels

Question écrite n° 126672

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la mission générale d'insertion (MGI) de l'éducation nationale qui, sur la base d'un budget, n'emploie que des contractuels. Il lui demande les raisons de ce dispositif et s'il est envisagé de pérenniser les emplois à travers des titulaires de l'éducation nationale afin de renforcer la lutte contre le décrochage scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126672

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 792

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)